

Discours de S.E. Monsieur Adrian Cioroianu, Ambassadeur, Délégué permanent de la Roumanie auprès de l'UNESCO

*Monsieur le Président de la Conférence Générale,
Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Madame la Directrice générale,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,*

J'ai le privilège de m'adresser à vous en tant qu'Ambassadeur, Délégué permanent de la Roumanie auprès de l'UNESCO et ancien Ministre des affaires étrangères, dans le contexte très spécial de l'anniversaire de soixante-dix ans depuis la création de l'UNESCO. Je souhaite réaffirmer le profond attachement de la Roumanie aux valeurs et à la mission de cette Organisation-clef du système des Nations Unies et l'espoir qu'ensemble nous réussirons à dépasser toutes les difficultés présentes et futures.

Cette année est d'autant plus spéciale car elle est marquée par l'adoption de documents-cadre tels que l'Agenda deux-milles-trente (2030) pour le développement durable et le cadre d'action « Education deux-milles-trente (2030) ». Pour n'en parler des synergies en cours autour de la Conférence de Paris sur le Climat vingt-et-un (COP 21), ou d'autres initiatives à longue portée tels que la coalition internationale et la stratégie pour la protection des biens culturels en zones de conflit armé ou l'éducation et tant qu'instrument de promotion de la tolérance et de la réconciliation et de combat contre l'extrémisme violent.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'éducation reste l'un des domaines les plus dynamiques, la réforme du système éducatif en Roumanie, ainsi que la législation qui sert de base à cette réforme, tiennent compte des nouveaux impératifs pour l'avenir et intègrent l'objectif d'une éducation pour tous, avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité.

Nous avons obtenu des résultats importants mais il nous reste encore beaucoup de problèmes à dépasser, surtout ceux qui sont provoqués par le contexte socio-économique défavorable qui a déterminé la baisse du niveau de vie de la population et de l'intérêt pour l'éducation.

C'est dans ce contexte qu'en Roumanie nous avons ajouté à l'offre générale de formation des programmes et des projets en faveur des groupes défavorisés, le programme de relance de l'enseignement rural, ainsi que d'autres programmes de soutien.

Notre principal souci est d'harmoniser la vision et les applications en matière d'éducation permanente de façon à organiser l'ensemble des mesures autour de quelques principes générateurs de progrès.

Mesdames et Messieurs,

La continuité de ces préoccupations conduit à la nécessité d'une vision intégrée concernant la recherche scientifique comme moteur du développement durable. A cet égard, le Gouvernement de la Roumanie a approuvé la Stratégie Nationale pour la Recherche, le Développement et l'Innovation deux-milles-quatorze (2014)- deux-milles-vingt (2020) qui inclut aussi les directions de recherche promues par UNESCO. Au même temps, la stratégie assure un support durable aux programmes spéciaux de l'UNESCO – L'homme et la Biosphère, Bioéthique, Le management des transformations sociales, ou l'Océanographie.

La Roumanie salue, également, l'inclusion sur l'agenda de la Conférence Générale des Statuts du Programme international pour les géosciences et les géo-parcs. La Roumanie, par la contribution d'une prestigieuse université et de ses spécialistes, continuera à apporter son expertise et soutien au bénéfice de ce nouveau cadre.

Mesdames et Messieurs,

Nous retrouvons aussi sur l'agenda de l'actuelle Conférence générale la préoccupation de l'UNESCO pour la promotion et le soutien des valeurs authentiques. Les instruments utilisés par l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial naturel et culturel sont devenus de vrais repères dans les politiques et les stratégies culturelles nationales ou régionales.

La Roumanie a toujours été parmi les partisans fidèles de l'actualisation de la liste du Patrimoine Mondial, en soulignant la nécessité que celle-ci soit équilibrée, représentative et crédible. Nous considérons qu'il est nécessaire que les sites déjà inscrits sur la liste du patrimoine mondial soient protégés par un système de mesures directement applicables en cas d'urgence. La Roumanie appuiera directement toutes les initiatives en ce sens.

Mesdames et Messieurs,

L'année prochaine, la Roumanie fêtera les 60 ans depuis son inscription comme membre à plein droit de l'UNESCO. Dans le contexte de l'anniversaire de 70 ans depuis la création de l'UNESCO, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Président de la Roumanie, Monsieur Klaus Iohannis, a décoré des institutions culturelles et unions de création comprenant plusieurs artistes et intellectuels et aussi le Collège juridique franco-roumain d'études européennes, pour leur contribution aux activités compatibles à l'agenda de l'UNESCO.

En guise de conclusion, j'aimerais souligner le rôle irremplaçable de l'UNESCO qui a le mérite de nous rappeler, toujours, les vertus d'une culture de la paix, de la cohabitation et d'apprendre à vivre ensemble, dont l'avenir devrait prendre en compte. Je vous remercie pour votre attention.